

COMMUNIQUÉ DE PRESSE – Pour diffusion immédiate

Fin de la vidange des boues et poursuite des mesures d'atténuation des odeurs

Sorel-Tracy, le 18 septembre 2026 – La Régie d'assainissement des eaux Richelieu-Saint-Laurent confirme que les travaux de vidange des boues de ses étangs aérés sont maintenant terminés. Cette importante intervention constitue une étape déterminante dans l'amélioration du fonctionnement des installations et devrait avoir des effets positifs à plus long terme sur la performance du procédé de traitement. Un bilan des opérations et des coûts se fera prochainement.

La Régie demeure toutefois pleinement consciente des épisodes d'odeurs ressentis dans le voisinage au cours des derniers jours, notamment celui survenu le 17 septembre. Elle reconnaît les inconvénients que cette situation peut occasionner pour les citoyens et tient à assurer la population que les interventions se poursuivent afin d'en réduire la fréquence et l'intensité.

Dans cette optique, des représentants de la Régie ainsi que les équipes techniques d'Aquatech et d'ERPAC étaient sur place dès ce matin afin d'analyser la situation suivant la fin de la vidange et d'ajuster les mesures d'atténuation aux nouvelles conditions présentes dans les étangs.

À la suite de cette analyse, il a notamment été décidé de réduire dès aujourd'hui le niveau d'oxygénation des boues, afin de mieux l'adapter au volume maintenant présent dans les étangs et d'éviter une oxygénation excessive.

La Régie planifie également, le plus rapidement possible, l'ajout de sulfate ferrique, un produit couramment utilisé dans le traitement des eaux usées afin de favoriser la précipitation des sulfures et ainsi contribuer à réduire les émissions de sulfure d'hydrogène (H₂S), l'un des composés associés aux épisodes d'odeurs. Une première intervention à dosage plus important est envisagée, suivie d'un dosage contrôlé par injection afin d'en maintenir l'efficacité dans le temps.

Parallèlement, les autres mesures déjà déployées seront maintenues, notamment la brumisation, de même que la surveillance à l'aide du détecteur de gaz KUNAK. L'évolution du nouveau cycle de boues fera également l'objet d'un suivi attentif afin de permettre aux équipes techniques d'adapter rapidement les interventions en fonction des conditions observées.

La fin de la vidange des boues constitue une étape importante dans l'amélioration du fonctionnement des installations. Une période d'ajustement demeure toutefois nécessaire afin de permettre au nouveau cycle biologique des étangs de se stabiliser progressivement.

La Régie d'assainissement des eaux Richelieu-Saint-Laurent tient à réitérer qu'elle est pleinement consciente des inconvénients vécus par les citoyens du voisinage. Elle poursuivra, en collaboration avec ses experts et ses équipes techniques, toutes les démarches et tous les ajustements nécessaires afin de réduire les épisodes d'odeurs et de favoriser un retour à une situation stable dans les meilleurs délais.

La Régie continuera de suivre la situation de près et informera la population de l'évolution des interventions.

- 30 -

A propos de la Régie d'assainissement des eaux Richelieu-Saint-Laurent

La Régie assure le traitement des eaux usées provenant des villes de Sorel-Tracy, Sainte-Anne-de-Sorel et Saint-Joseph-de-Sorel. Mis en service en 1990, le système de traitement par étangs aérés a été conçu pour desservir une population de plus de 47 342 habitants et traite un débit moyen quotidien de 24 489 mètres cubes d'eaux usées par jour.

Pour la RAERSL

Benoit Lefebvre, coordonnateur,
450 881 3094